



Parc du Moulin du Marais

Lezay (79)



Une mise en scène de l'eau, sous de multiples formes, pour intégrer cet élément au cœur de l'aménagement du parc.

Quelques mots sur le programme

La communauté de communes a souhaité transformer un pôle agricole vétuste en pôle d'éco-construction et de développement durable. Déjà présentes sur place, plusieurs associations œuvrant dans l'insertion, à travers l'agriculture biologique et la restauration du bâti, dans la culture et la formation en milieu rural, ont été intégrées au projet. Le site compte trois hectares à aménager, des édifices en pierre à réhabiliter et d'autres à construire, en accord avec les objectifs environnementaux du projet.



Réhabilitation des bâtiments en pierre et construction en bois - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

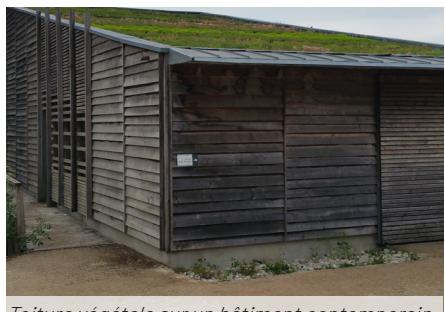
- Maître d'ouvrage : communauté de communes du Lezéen (Mellois en Poitou depuis 2018)
- Concepteurs : R&C (Atelier d'architecture Chouane + Raphel-Chessé), en collaboration avec J. Fuseau, architecte + Géniplant (C. Montil, paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2009-2010
- Coût des travaux : 1802 000 euros HT
- Technique employée : déconnexion des gouttières.

Les + du projet

- Respect du patrimoine bâti
- Création de zones humides
- Gestion de l'eau (mares, crues, pluie...)
- Éco-construction et matériaux locaux
- Exemplarité du projet

Matériaux locaux et bioclimatisme

Cinq édifices en pierre sont réhabilités, dont le Moulin du marais qui reçoit désormais des bureaux, ainsi que trois constructions en bois réalisées selon une architecture bioclimatique. Les matériaux locaux ont été privilégiés : terre rouge du site pour confectionner les enduits et les briques, chanvre des agriculteurs du département pour isoler, et châtaignier rappelant l'architecture vernaculaire pour caractériser l'écriture des bâtiments contemporains. Les passerelles sont fabriquées en robinier. Un théâtre extérieur, lui aussi construit en bois, peut accueillir des représentations.



Toiture végétale sur un bâtiment contemporain



Passerelle robinier - Crédit photo - CAUE 79



Une place centrale accordée à l'eau

Le travail des concepteurs s'est attaché à révéler la présence de l'eau. La zone humide, présente au cœur du parc, a été magnifiée par l'installation d'une passerelle sculpturale. L'aménagement d'un canal et la création de noues dans la prairie permettent de gérer les crues du Chaboussant. Les gouttières des bâtiments ne sont pas raccordées au réseau. Des noues infiltrant directement une partie des eaux pluviales et la mare d'hélophytes, située au pied du moulin, sert de zone tampon pour les volumes excédentaires avant rejet dans le cours d'eau. La toiture végétalisée inclinée participe à la qualité du site et temporise le rejet des eaux dans le milieu naturel.



Théâtre, bassin et bâtiment réhabilité - Crédit photo - CAUE 79

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28